

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 10 septembre 2013 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer, M. Louis Kemp, tous commissaires formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj.

M. Normand Chalifoux a prévenu de son absence.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-130910-2626

Il est proposé par Mme Lise Landry

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 28 août 2013.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-130910-2627

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Annulation d'un contrat de service de cantine – École Village-des-Jeunes;
5. Nomination de gestionnaires; (*huis clos*)

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

**ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE VILLAGE-DES-JEUNES**

Résolution n° CE-130910-2628

*ATTENDU* le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugé au concessionnaire « Nicole Lauzière » afin de desservir l'école Village-des-Jeunes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2014 (rés. n° CE-110614-2421);

*ATTENDU* la requête du concessionnaire « Nicole Lauzière » de mettre fin à compter du 30 juin 2013 au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école Village-des-Jeunes;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ANNULER* le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugé au concessionnaire « Nicole Lauzière » pour l'école Village-des-Jeunes;

*DE RESCINDER* partiellement la résolution n° CE-110614-2421.

**Adopté**

**HUIS CLOS – NOMINATION DE GESTIONNAIRES**

Résolution n° CE-130910-2629

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 19 h 35.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-130910-2630

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 19 h 40.

**NOMINATION – COORDONNATEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES**

Résolution n° CE-130910-2631

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

*ATTENDU* les trois affichages du poste de coordonnateur des services éducatifs complémentaires du Service de la formation générale des jeunes adressé à l'interne;

*ATTENDU* les recommandations unanimes des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'ENGAGER* M. Christian Dufresne, à titre de coordonnateur des services éducatifs complémentaires du Service de la formation générale des jeunes, et de le soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-130910-2632

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 45.

Johanne Beaulieu, vice-présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général